Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260701-CC_2026_07_N108-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 01 juillet 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Sophie AUTRET - Marlène ILHEU - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Maël SAILLOUR - Véronique LE BOULCH - Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - François ROUE - Karine LE JEUNE - Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU - Marc SIMON - Pascale BOU LAHDOU - Gilbert CHAPALAIN - Stéphane CLOAREC - Anne-Sophie KERBRAT - François MOAL - Anne DANIELOU - Jean-Luc BONIS - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC - Joseph QUEMENER - Guy LE DUFF - Stéphanie DUMONT - Catherine GOURMELON - Thierry MOAL lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Gilles GOMBERT (pouvoir à Myriam BERNARD), Roger BOSSARD (pouvoir à Gildas BERNARD), Emmanuelle RENAUD (pouvoir à Pascale BOU LAHDOU), Éric LE DUFF (pouvoir à Frank COCAIGN), Hervé JEZEQUEL (pouvoir à Stéphane CLOAREC), Bruno CORILLION (pouvoir à François MOAL), Carole AUTRET (pouvoir à Anne DANIELOU)

ABSENT : Paul GOARANT

Date de la convocation :	**Membres du Conseil :**	**Présidence de séance :**
25 juin 2026	En exercice : 44	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 36	**Secrétaire de séance :**
25 juin 2026	Votants : 43	Gildas BERNARD

Eau et Assainissement – DSP Ile de Batz – Plouescat – Lanhouarneau – Tréflez et Plounévez-Lochrist : Avenant n°04 « Dates de relève et de facturation »

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
CC-2026-07-N108	1.2	Frank COCAIGN

La gestion de l'Eau potable et de l'Assainissement collectif des communes de Plounévez-Lochrist, Ile de Batz, Lanhouarneau, Plouescat et Tréflez est assurée, dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) par la société Suez Eau France. Les dates de relève des compteurs et de facturation doivent être précisées.
Pour l'année 2026, il est convenu que le Délégataire procède au relevé des compteurs sur la période du 25 Mai au 13 Août. A compter du 1er janvier 2027, le Délégataire procéderait au relevé des compteurs annuellement au mois de juin. Pour chaque abonné, l'intervalle entre deux relevés sera constant avec une tolérance de 7 jours.

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance des éléments ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de réserver une suite favorable pour :

- **En décembre :**
  - Abonnement correspondant au premier semestre de consommation de l'année à venir ;
  - Acompte (estimation) calculé sur la base de 50 % de la moyenne de consommation des trois années précédentes ;
- **En juillet :**
  - Abonnement correspondant au deuxième semestre de consommation de l'année en cours ;
  - Part proportionnelle à la consommation d'eau de l'année écoulée déduction faite de l'acompte facturé au premier semestre de l'année écoulée ;
- Autoriser le Président à signer l'avenant n°04 au contrat de DSP (ces modalités pourront être revues dans le cadre du déploiement de la télérelève).

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260701-CC_2026_07_N108-DE

Présents	**36**
Pouvoirs	**7**
Votants	**43**
Pour	**43**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC

Gildas BERNARD



